

A propos des GHT

« Pour l'INPH, les GHT sont une opportunité de la future carte hospitalière et de l'offre de soins, détaille Rachel BOCHER. Néanmoins, il faut que ces GHT aient un projet médical partagé pour assurer une cohérence et une logique médicale tout en conservant la spécificité des établissements et sans promouvoir le repli hospitalo centrique »

A propos de l'évolution du nombre de lits

« L'intérim médical va être encadré ; les GHT vont donc probablement entraîner une évolution dans le sens... de la baisse de ces dépenses médicales ».

A propos du sujet de l'évolution des carrières

« Un versant majeur manque dans le projet de loi. C'est le sujet de l'attractivité des carrières, pointe Rachel BOCHER. La reconsidération doit se faire sur trois versants, les 3 « R » : Revalorisation, Remédicalisation et Responsabilisation. On peut par exemple envisager une revalorisation financière des astreintes, la création de valences rémunérées, une revalorisation de début de carrière, et revalorisation de fonction de responsabilités. Les évolutions de carrières vont de pair avec les évolutions de territoire ; La réforme doit les accompagner. La grande Conférence de la santé œuvre d'ailleurs en parallèle pour aller plus loin en travaillant sur l'évolution des métiers, les modes de collaboration, la dynamisation des carrières ». Initiative décidée par le Premier ministre, cette Conférence est ouverte à toutes les professions et a pour objectif de fournir une feuille de route au gouvernement. Elle connaîtra son point d'orgue en janvier 2016, sous la forme de débats publics à propos des lignes directrices dégagées par la conférence pour le moyen terme ainsi que pour les mesures concrètes applicables sans délai.

A propos de la gouvernance

« Une nouvelle loi, c'est une nouvelle chance, surtout après la loi HPST qui avait placé les Praticiens Hospitaliers dans le rôle de prestataires, rappelle Rachel BOCHER. C'était la prédominance d'une logique comptable sur une logique de soins ».

A propos du projet de loi de façon générale

« Avec le projet de loi de santé, nous souhaitons une loi qui soigne et qui gagne. La balle est dans le camp du gouvernement mais je ne désespère pas face aux nouveaux enjeux – technologiques, démographiques, épidémiologiques, financiers, humains – qui se présentent », conclut Rachel BOCHER.